

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 11 février 2025

L'an deux mille vingt-cinq et le onze février à 19 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué le 04/02/2025, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel des séances, sous la présidence de Monsieur Pierre DE LA RUE DU CAN, Le Maire.

Nombres de Membres		
En exercice	Présents	Ayant pris part à la délibération
8	5	7

Présents : Pierre DE LA RUE DU CAN, Jean-Pierre BOUTONNET, Catherine PEPINOTREMENOS, Renée HEIM et Renée BOUSCHET.

Jacques PIBAROT ayant donné procuration à Pierre DE LA RUE DU CAN

Jean-Marie BOYER ayant donné procuration à Renée BOUSCHET

Yves CAYROCHE absent.

Catherine PEPINOTREMENOS a été nommée secrétaire de séance ;

Monsieur le Maire ouvre la séance et constate que le quorum est atteint.

Approbation du PV de la réunion précédente :

Le compte rendu du Conseil Municipal du 19 décembre 2024 est approuvé.

1- Budget aménagement cœur du village :

Monsieur Le Maire présente le projet de construction d'un amphithéâtre en pierres sèches et la création d'escalier en poutre de châtaigniers.

Le conseil municipal valide le projet est le plan de financement suivant :

Charges			Produits		
Intitulé des dépenses	Montant HT	% Montant HT	Dénomination financeur	Montant	%
Amphithéâtre de pierre et reprise de mur	27 772,00 €	83%	FEADER-Leader	21 484,19 €	64%
Poutres et leur pose	2 958,33 €	9%	Région Occitanie-FRI	5 371,05 €	16%
Acquisition de plantes, fruitiers et arbustes	2 838,72 €	8%	Autofinancement (> ou = à 20%)	6 713,81 €	20%
Total charges	33 569,05 €	100%	Total produits	33 569,05 €	100%

Pour : 7

Contre : 0

Abstention : 0

2- Proposition achat parcelles section D n°165 – Planzolles Haut :

Monsieur Le Maire propose au Conseil Municipal d'acquérir la parcelle cadastrée section D n°165 à Planzolles-Haut (superficie 2h05a60ca). Cette parcelle est en continuité de la parcelle communale où la municipalité a le projet de construction de logements PMR.

Le Conseil municipal décide d'acquérir cette parcelle au prix de 2 000 €, désigne Maître BOUAZIZ-SANIAL Notaire à Génolhac et dit que les frais de Notaire seront à la charge de la commune.

Pour : 7

Contre : 0

Abstention : 0

3- Autorisation accompagnement maîtrise d'ouvrage pour la protection du captage de l'Oultra :

Monsieur Le Maire fait le compte rendu des différentes rencontres avec la DDTM et l'OFB concernant le projet de protection du captage de l'Oultra.

Le Conseil Municipal décide de confier la maîtrise d'ouvrage de ce projet à un bureau d'étude et autorise à entreprendre les démarches pour choisir le prestataire.

Pour : 7

Contre : 0

Abstention : 0

4- Autorisation d'un avenant au programme culturel 2025 :

Le Conseil municipal prend connaissance et valide le nouveau budget pour la programmation culturelle 2025.

Spectacles 2025	Date	Charges		Produits
Quatuor Magenta	22 mars	2610 €	Fonds propres commune	5000 €
Kaila sisters	28 Juin	2400 €	Région	700 €
Nous a rien vu venir . La SUPERETTE - Occitanie	7 novembre Cirque / clown A partir de 6 ans	2500 €	Département	2000 €
SACEM SACD		950 €	Billetterie	760 €
Total		8460 €		8460 €

Pour : 7

Contre : 0

Abstention : 0

5- Projet salle polyvalente : maîtrise d'ouvrage et étude de sol :

Le Maire fait le point sur les démarches avant le lancement des travaux:

- L'avis de consultation des entreprises est en ligne, les offres peuvent être déposées jusqu'au 31 mars 2025.
- Il est nécessaire de faire une étude de sol avant les travaux.

Le conseil municipal décide de confier le suivi du chantier à un professionnel, une recherche de prestataire va être lancée.

Monsieur le Maire informe que l'architecte a transmis une proposition d'avenant pour le contrat de maîtrise d'œuvre, en tenant compte de la nouvelle estimation du projet global. Le Marché initial était de 37 500 € ht, l'avenant n°1 est de 24 555 € ht.

Le Conseil municipal valide le nouveau montant du marché de maîtrise d'œuvre pour un montant total de 61 955 € ht.

Pour : 7

Contre : 0

Abstention : 0

6- Rénovation électrique de l'Eglise :

Monsieur le Maire fait part des devis reçus pour les travaux de rénovation des installations électriques de l'église.

Le Conseil Municipal accepte le devis de l'entreprise AB sud Elec pour un montant total de 16 236,30 € ht.

Pour : 7

Contre : 0

Abstention : 0

7- Questions diverses :

- Kits économiseur d'eau :

Proposition d'offrir aux habitants de la commune des kits pour limiter les consommations d'eau. Cette action serait menée dans le cadre de l'Atlas de la Biodiversité.

Le Conseil municipal valide la proposition.

Pour : 7

Contre : 0

Abstention : 0

La séance est levée à 20h30.